

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 décembre 2013
(convocation du 9 décembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Décembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10 h 05
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10 h 05
M. BRON Jean-Charles à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 15
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 30
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc à partir de 12 h 15
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 00
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 05 et à partir de 12 h 15
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 05
M. SOUBABERE Pierre à M. TURON Jean-Pierre
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
M. AMBRY Stéphane à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre à partir de 11 h 10
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Claude à partir de 11 h

M. BOUSQUET Ludovic à CAZENAVE Charles à partir de 12 h 20
Mme BREZILLON Anne à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 12 h 15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 10 h 10
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. EGRON Jean-François à M. MADRELLE Nicolas jusqu'à 10 h 05
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 25
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude
M. MOGA Alain à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 25
M. PAILLART Vincent à M. FREYGEFOND Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00
M. ROUYEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël jusqu'à 10 h 20

EXCUSES :

Mme HAYE Isabelle

LA SEANCE EST OUVERTE

**Ajustements - Décembre 2013 - Projets de Voirie - Décision de faire -
 Confirmation de décision de faire - Approbation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2012/0010 du Conseil de Communauté du 20 janvier 2012, vous avez autorisé la signature des contrats de co-développement 2012-2014.

Depuis, l'avancement des projets permet de vous proposer la validation des jalons suivants concernant 19 projets de voirie :

PROJET	JALON	ESTIMATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	N° FICHE ACTION
Ambarès et Lagrave /Bassens Pont du Lyonnais entre la rue A. Lignac et la rue d'Ambarès à Bassens, - levé des préalables (coût global : 6 580 000)	Décision de faire	350 000 (études, levée des préalables)	05 P 060 O005-23-2315-KD00	29 CO20030043
Bègles secteur Terre Neuves	Confirmation de décision de faire	210 000	05 P 060 O005-23-2315-KD00	12 CO20390029
Bordeaux Cours d'Albret 1ère phase : place Raynal – rue Bonnier	Confirmation de Décision de faire	2 400 000	05 P 060 O005-23-2315-KD00	117 CO20630069
Rue Lucien Faure 1ère phase : cours du Raccordement – pont Chaban-Delmas	Confirmation de Décision de faire	20 000 000	05 P 114 O001-23-2315-KD00	36 CO20630031
Labellisation lianes + Lianes 1				

- rue Judaique	Confirmation de Décision de faire	32 000	05 P 122 O001-23-2315- KD00	130 CO20630220
- Vitesse commerciale TBC av. de Lattre de Tassigny	Confirmation de Décision de faire	500 000		134 CO20630122
- Vitesse commerciale TBC bld A. Daney	Confirmation de décision de faire	70 000		134 CO20630122
- Vitesse commerciale TBC rue Galin	Confirmation de décision de faire	30 000		134 CO20630122
- Vitesse commerciale TBC rue Jules Ferry	Confirmation de décision de faire	90 000		134 CO20630122
- Vitesse commerciale TBC crs Balguerie Stuttenberg (entre Médoc et Vaillant)	Confirmation de décision de faire	35 000		134 CO20630122
- Vitesse commerciale TBC crs de la Marne	Confirmation de décision de faire	25 000		134 CO20630122
- Vitesse commerciale TBC bld Maréchal Leclerc (de Lecocq à Ornano)	Confirmation de décision de faire	110 000		134 CO20630122
- Vitesse commerciale TBC quai Deschamps	Confirmation de décision de faire	30 000		134 CO20630122
- Vitesse commerciale TBC couloir bus Auchan Lac (Immochan)	Confirmation de décision de faire	500 000		134 CO20630122
Mérignac				
- Lianes 3 av de St-Médard	Confirmation de décision de faire	15 000	05 P 122 O001-23-2315- KD00	13 CO22810121
- Lianes 2 av de la Libération	Confirmation de décision de faire	15 000		11 CO22810113
- Lianes 1 av Kennedy (Thalès- Cassin)	Confirmation de décision de faire	850 000		10 CO22810066
av Leclerc (extension)	Confirmation de décision de faire	140 000		10 CO22810066
Talence Corol 35 cours de la Libération	Confirmation de Décision de faire	52 000	05 P 122 O001-23-2315- KD00	35 CO25220048

Les dépenses cumulées qui sont liées à la réalisation des projets de voirie s'élèvent à 25 104 000 € pour les 18 projets en Confirmation de Décision de Faire et 350 000 € pour le projet en Décision de Faire.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les états et les fiches joints à la présente délibération,

VU les décisions et observations du Comité de Programmation et d'Engagement (CPE) du 20/09/2013,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE ces projets, sous conduite d'opération pôle Mobilité – DGTID, font l'objet d'avancement programmé des études et procédures,

DÉCIDE

Article 1 : L'ajustement pour ces projets avec leurs évaluations financières est approuvé.

Article 2 : Les présentes dépenses seront imputées sur le budget principal, exercice 2013 et suivant :

- 2 960 000 € sur le Chapitre 23 – Article 2315 – Fonction 8220 – Voirie intercommunale (Mobilité) - Opération 05P060O005 (ancien programme VCA) – CRB KD00 ;
- 2 494 000 € sur le Chapitre 23 – Article 2315 – Fonction 8220 – Optimisation circulation bus - Opération 05P122O001 (ancien programme TABC) – CRB KD00 ;
- 20 000 000 € sur le Chapitre 23 – Article 2315 – Fonction 8220 – Accès Pont JCD rive gauche - Opération 05P114O001 (ancien programme VD35) – CRB KD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 décembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 JANVIER 2014

PUBLIÉ LE : 6 JANVIER 2014

M. ALAIN DAVID